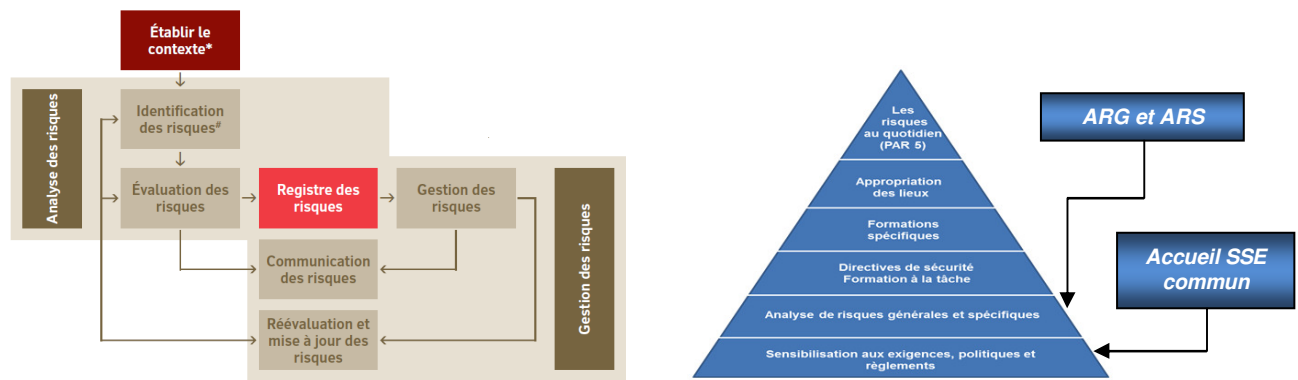


<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Systeme de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	GER-FOR-07-06-R00F
<b>Famille Relevé et échantillonnage</b>	Page 1 sur 8

## 1. INTRODUCTION

L'analyse de risque général (ARG) et la directive SSE sont des documents utilisés dans la gestion du risque SSE chez Rio Tinto. Cette analyse, issue des registres de risque, est utile à identifier et quantifier les risques présents afin d'y apporter l'encadrement nécessaire (priorité et intensité selon l'ampleur du risque). La gestion du risque communiquera les moyens de contrôles, incluant les formations requises.

En conséquence, ce document est intégré à la gestion du risque en complémentarité avec l'accueil SSE régionale et les analyses de risques spécifiques (ARS) dans les usines.



Finalement, cette ARG (analyse de risque générale) par famille d'activité et comprenant la directive de sécurité est valide pour 3 ans et est jumelée à votre accueil SSE RT Saguenay-Lac-Saint-Jean. Advenant des changements et selon l'ampleur de ceux-ci, ils vous seront communiqué généralement à l'occasion du lancement des travaux ou par toute autre gestion de changement appropriée, incluant l'évaluation des risque avant la tâche (PAR 5).

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Systeme de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	GER-FOR-07-06-R00F
<b>Famille Relevé et échantillonnage</b>	Page 2 sur 8

## 2. DIRECTIVES GÉNÉRALES

### Plan de Mesures d'Urgence (PMU)

L'entrepreneur doit s'informer :

- des différents types d'alarme en présence, de l'identification du point de rassemblement et des sorties de secours;
- des méthodes de recensement des travailleurs du jour;
- de la localisation de la douche d'urgence et de la douche oculaire la plus proche;
- de l'identification des secouristes au chantier.

### ÉCHAFAUDAGE

Lire et respecter les spécifications de l'étiquette.

- **VERTE – Prêt à utiliser** : échafaudage sécuritaire et conforme.
- **JAUNE – Mise en garde** : échafaudage portant la mention : « ATTENTION : risque éventuel ou inhabituel » ou toute autre indication similaire, doit être utilisée pour indiquer qu'un échafaudage pourrait poser un risque pour les utilisateurs.
- **ROUGE – Ne pas utiliser** : échafaudage qui n'est pas sécuritaire. Son accès est autorisé seulement aux personnes attirées au montage et démontage de l'échafaudage.
- **ABSENCE d'étiquette – Ne pas utiliser** : considérer l'échafaudage comme non sécuritaire. Bloquer l'accès à l'échafaudage et contacter l'entrepreneur pour corriger la situation.

### ÉQUIPEMENTS LOURDS

Le carnet de bord doit être disponible en tout temps.

### MATIÈRES RÉSIDUELLES

« L'entreprise doit valider avec le gestionnaire des matières résiduelles de l'usine pour la disposition ou la valorisation des résidus ».

### PROTECTION DES MAINS

- EPP – Port des gants en bon état, appropriés pour la tâche à réaliser.
- Partage de la méthode de travail ou manutention.
- Précautions particulières (outils de coupe) – Utiliser de la bonne façon l'outil approprié pour la tâche. Éviter de mettre les mains dans la ligne de tir pour éviter les risques suivants : écrasement, éraflure, coupure, coincement. Attention aux risques de brûlures (produits chimiques ou métal chaud).

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Systeme de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	GER-FOR-07-06-R00F
<b>Famille Relevé et échantillonnage</b>	Page 3 sur 8

## STATIONNEMENT

S'assurer que tout véhicule stationné ne peut se déplacer même si la transmission est au neutre et les freins enlevés.

## 3. EXIGENCES

### SUR LE CHANTIER

- Tous les employés doivent réaliser un PAR 5 en début de quart ou lorsque les conditions changent pour identifier les dangers pendant les travaux et mettre en place les mesures correctives.
- Réaliser des interactions afin de s'assurer que l'employé ait identifié les risques auxquels il est exposé et qu'il a mis en place les contrôles appropriés.
- Les rencontres d'équipes et la communication efficace en SSE sont essentielles à l'amélioration durable en SSE et aident à développer une culture d'interdépendance. La façon de communiquer avant, pendant et après ces rencontres, contribue à faire des rencontres utiles à tous.
- Fournir des méthodes de travail pour approbation lorsque les tâches comportent des risques.

### FORMATION

<b>3GX043</b>	<b>Accueil régional</b>	<b>Obligatoire pour tous</b>	Référence: Grille de formation des requis pour les entrepreneurs SR-GUI-06-03
	<b>Attestation de lecture de l'ARG</b>		
<b>3R2010</b>	<b>SIMDUT</b>		
<b>3R5377</b>	<b>Par 5</b>		
3R2051	Protection des voies auditives	Selon les lieux de travail	
3R2050	Protection des voies respiratoires		
3R2065	Test d'étanchéité reconnu avec Portacount		
3R2005	Travail en ambiance chaude		
3R2097	Légionnelles		

L'entrepreneur devra être en mesure de démontrer en tout temps la validité des formations de tous ses travailleurs (Cognibox) et de fournir une liste sur demande.

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Systeme de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	GER-FOR-07-06-R00F
<b>Famille Relevé et échantillonnage</b>	Page 4 sur 8

### PRODUITS UTILISÉS

L'entrepreneur devra fournir une liste des produits utilisés sur le site pour approbation accompagnée des fiches signalétiques.

### PERMIS

L'entrepreneur devra obtenir une autorisation de circuler avant chaque travail.

### OUTILS/ÉQUIPEMENTS

Tous les outils/équipements devront être inspectés. Utiliser de la bonne façon l'outil approprié pour la tâche. Ne pas tolérer d'équipement défectueux.

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Systeme de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	GER-FOR-07-06-R00F
<b>Famille Relevé et échantillonnage</b>	Page 5 sur 8

#### 4. ANALYSE DE RISQUE

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉ- QUENCE	PROBABI- LITÉ	MRO
Général	Santé	<b>1. Biologie</b>	Biote fécale		Infections diverses, facteurs pathogènes.	Procédure, ÉPP, nettoyage, information	3-Sérieux	D-Improbable	<b>Modéré</b>
Général	Santé	<b>1. Biologie</b>	Légionnelle	B8	Maladie du Légionnaire, risques spécifiques aux agents biologiques et chimiques contenus dans les systèmes de refroidissement à l'eau, les systèmes d'eau chaude et de chauffage/ climatisation.	Échantillonnage, ÉPI, entretien préventif, traitement d'eau	2- Moyen	E- Rare	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	<b>1. Biologie</b>	Objets tranchants		Coupures, infection	PAR5, Éviter la ligne de tir de la lame, utiliser le bon outil, port des gants,	1- Mineur	D-Improbable	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	<b>5. Environnement de travail</b>	A l'état mouillé / glissant / lisse		Circuler sur des surfaces glissantes	Chaussure adéquate, entretien des passages piétonniers, passerelles et autre voies de circulation pour piétons, tenir la rampe dans les escaliers.	1- Mineur	D-Improbable	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	<b>5. Environnement de travail</b>	Piétons	C3	Frappé par un véhicule mobile	Emprunter les passages piétons et les traverses, vu être vu	1- Mineur	D-Improbable	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	<b>8. Gravité</b>	Chute d'objet/matériel	C6	Être écrasé par	Délimitation de zone, ne pas être dans la ligne de tir, attacher les outils	2- Moyen	E- Rare	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	<b>11. Personnel / Comportement</b>	Abus d'alcool/de drogue	B7	Manque de vigilance.	Règlement, PAR5, audit, interdépendance.	2- Moyen	E- Rare	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	<b>11. Personnel / Comportement</b>	Fatigue		Manque de vigilance.	PAR5, audit protocole sur gestion de la fatigue.	2- Moyen	D-Improbable	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	<b>11. Personnel / Comportement</b>	Travail en équipe		Travail avec nouveau collègue.	Communication active, formation, encadrement par doublage, formations spécifiques (équipements	1- Mineur	D-Improbable	<b>Faible</b>

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Systeme de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	GER-FOR-07-06-R00F
<b>Famille Relevé et échantillonnage</b>	Page 6 sur 8

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉ- QUENCE	PROBABI- LITÉ	MRO
						mobiles).			
Général	Santé	<b>15. Son / Vibration</b>	Bruit (choc)	B2	Dégradation de l'ouïe.	EPP (double protection)	2- Moyen	C- Possible	<b>Modéré</b>
Général	Santé	<b>15. Son / Vibration</b>	Bruit (continu)	E6	Dégradation de l'ouïe.	Formation, cabine isolée, EPP, MAT, suivi médical, dosimétrie, sonométrie.	2- Moyen	C- Possible	<b>Modéré</b>
Général	Sécurité	<b>16. Substances Réelles</b>	Poussières : inhalables	B4	Respirer des poussières lors d'un travail.	Ventilation naturelle ou d'appoint, port du masque avec filtre adéquat, nettoyage par aspiration, formation PVR, suivi médical.	1- Mineur	D-Improbable	<b>Faible</b>
Général	Santé	<b>17. Thermique / Feu / Explosion</b>	Chaleur ambiante	B6	Prostration à la chaleur	Formation, Écoute des symptômes, Étalement, hydratation.	3-Sérieux	D-Improbable	<b>Modéré</b>
Général	Sécurité	<b>19. Véhicules / transport</b>	Trains	C3	Collision	Règlement, affiche	2- Moyen	D-Improbable	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	<b>19. Véhicules / transport</b>	Transport de métal en fusion	C3	Collision	Règlement, affiche	1- Mineur	D-Improbable	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	<b>19. Véhicules / transport</b>	Véhicules légers/semi-légers (Voiture et Camionnette)	C3	Circuler sur les voies de circulation, risque de collision, et /ou frapper ou contre.	Formation, règlements, pancartes, ségrégation piétons/ véhicules, parcours définis	1- Mineur	D-Improbable	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	<b>20. Autres</b>	Autre:		Chute de glaçons.	Délimitation, équipe de déglacage et déneigement, emprunter le passage piétonniers, ne pas approcher les murs.	3-Sérieux	E- Rare	<b>Modéré</b>
Général	Environne-ment	<b>20. Autres</b>	Mauvaise ségrégation des échantillons	E5	retrouver dans un mauvais endroit les échantillons prélevé dans nos installations	disposer selon la réglementation et la politique RT	2- Moyen	E- Rare	<b>Faible</b>



<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Systeme de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	GER-FOR-07-06-R00F
<b>Famille Relevé et échantillonnage</b>	Page 8 sur 8

**6. APPROBATION**

Sylvain St-Gelais Coord SSE  
 Gestion entrepreneurs régionale – élément 7

\_\_\_\_\_

**Titre / nom** **Date**

**7. RÉVISION**

Version No	Description du changement	Impact SSE [Q]		Révisé par	Date
		Oui	Non		
R00F	Document initial - Gestion de changement. ARG-ARS (août 2015).doc	x		Comité de travail / SSTG	2015-09-09